Fondation Jean Jaurès

International

JAIR BOLSONARO ET LE RACISME STRUCTUREL BRÉSILIEN

Jean-Jacques Kourliandsky

07/10/2020

Alors que la question du racisme se pose à nouveau violemment aux États-Unis, prévaut également au Brésil un racisme structurel – accompagné de son lot de violence quotidienne. Jean-Jacques Kourliandsky rappelle que ce racisme est refoulé, nié au Brésil, mais aussi ignoré par la communauté et les médias internationaux – ce que la Fondation a dénoncé à plusieurs reprises notamment au travers des prises de parole ou des écrits du sociologue brésilien Jessé Souza.

« Depuis que j'ai vu les 8 minutes et 43 secondes d'agonie de George Floyd, je n'arrête pas de m'interroger : combien de George Floyd avons-nous au Brésil ? Combien sont les Brésiliens qui ont perdu la vie parce qu'ils ne sont pas blancs ? Oui, la vie des Noirs compte. Mais cela vaut pour tout le monde, au Brésil comme aux États-Unis. [...] Jusqu'à quand allons-nous vivre avec tant de discrimination, d'intolérance et de haine ? »
Luis Inacio Lula da Silva,
7 septembre 2020, jour commémorant l'indépendance du Brésil

Il est difficile de comprendre Jair Bolsonaro sans soulever la poussière esclavagiste mise sous le tapis de l'histoire brésilienne. Janus sud-américain, le Brésil présente, en même temps, une facette souriante de respectabilité démocratique et une autre facette raciste plus ou moins bien refoulée.

De façon commune, on considère qu'il y a deux types de racisme. Le premier, un racisme institutionnel, s'appuyant sur des dispositifs réglementaires – l'Afrique du Sud ou certains États du sud des États-Unis le pratiquaient encore dans la deuxième moitié du siècle dernier. Le second est un racisme dit structurel, plus diffus, et donc moins perceptible. C'est celui qui est dénoncé dans la plupart des démocraties ayant pourtant inscrit l'égalité des droits dans le marbre de leurs lois fondamentales.

Le Brésil est l'un des États au racisme structurel, c'est même l'un de ceux dont les pratiques discriminatoires sont les plus violentes. Une violence culturelle au quotidien, mais aussi une violence physique ciblant une catégorie de la population, tout à la fois pauvre et identifiable par ses caractéristiques extérieures : les Noirs et les autochtones. Mais, paradoxalement, le Brésil est un pays qui a bénéficié en la matière d'une image internationale faisant abstraction du problème, faisant même du Brésil un exemple de démocratie raciale.

Ce paradoxe conduit à une triple interrogation. La première est de vérifier – dans le cadre permis par une note, synthétique et donc réductrice – la réalité du racisme structurel « à la brésilienne ». La deuxième est, dans l'hypothèse où cette réalité aura été de façon suffisamment convaincante mise en évidence, de comprendre pourquoi le racisme structurel « à la nord-américaine », la mort d'un Afro-Nord-Américain tué par un policier, occupe la une des médias internationaux et mobilise une part importante des jeunesses occidentale et africaine alors que les 5000 Afro-Brésiliens tués par les forces de l'ordre en 2019 échappent au regard de la presse mondiale comme à la vigilance morale des grandes organisations non gouvernementales. La dernière interrogation portera sur les raisons historiques et sociales du racisme structurel brésilien, perpétué dans une indifférence, locale comme internationale, qu'il convient d'interpeller.

Un racisme structurel

Ce racisme « institutionnel » est absent de l'ordre juridique brésilien. La Constitution brésilienne de 1988 est, pour l'historien et politologue José Murilo de Carvalho, « la plus libérale et démocratique que le pays n'ait jamais eue, ayant mérité pour cette raison la qualification de Constitution citoyenne ». La loi fondamentale est, en effet, parfaitement respectueuse des droits reconnus en démocratie à tout citoyen quels que soient sa couleur de peau, sa religion et son niveau d'éducation. Ce texte élaboré à la sortie de la dictature militaire a intégré les droits fondamentaux de la façon la plus extensive qui soit. Elle a permis notamment d'accorder le droit de vote aux analphabètes, ce qui correspondait à environ 15% de la population, la plus pauvre et majoritairement noire. Elle a également inscrit la nécessité de reconnaître un droit de propriété aux résidents des *quilombos*, ces territoires occupés initialement aux XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles par des esclaves marrons. Une loi adoptée en 1989 a élargi la portée de ces dispositions en précisant les peines encourues pour tout acte discriminatoire relatif à la race, la couleur, la religion, l'ethnie ou l'origine nationale. Cette loi a été précisée et complétée en 1994 et en 1997. L'histoire de la présence africaine au Brésil a ultérieurement été intégrée dans les programmes scolaires. Des quotas contraignant les universités publiques à offrir un nombre minimum de candidatures non blanches dans leurs concours d'entrée ont été mis en place.

Un examen attentif des réalités sociales brésiliennes signale pourtant l'existence d'un décalage entre la générosité universelle des principes affichés dans les textes et le vécu de millions de Brésiliens, autochtones et noirs.

Il convient tout d'abord d'aborder les chiffres. Les autochtones sont environ un million, soit entre 0,5% et 1% de la population. La colonisation européenne et les premières décennies d'indépendance ont eu au Brésil, comme aux États-Unis, en Argentine ou en Uruguay, mais aussi au Mexique et dans les pays andins, des conséquences démographiques catastrophiques pour les populations originaires. Les Noirs et Métis (*pardos*) sont classés dans les sondages de cette façon-là par l'organisme en charge des recensements, l'Institut brésilien de géographie et statistique (IBGE). Ils constituent plus de la moitié de la population totale, 55,8%, soit près de 110 millions de personnes. Le Brésil a été le pays américain ayant reçu, du XVI^{e} au XIX^{e} siècle, le plus grand nombre d'esclaves africains, environ 40% à 45% de leur total, selon les historiens. Ayant par ailleurs été le dernier pays américain à abolir l'esclavage, en 1888, il est donc compréhensible que les descendants des esclaves africains, en dépit des migrations européennes et asiatiques du XX^{e} siècle, soient majoritaires dans le Brésil d'aujourd'hui.

Quelle est, en 2020, la place sociale de ces Brésiliens descendants de populations autochtones soumises, ou d'Africains déplacés par la traite triangulaire et horizontale ? Y a-t-il des Noirs et des autochtones aux sommets de l'État ? Dans la haute administration publique et privée ? Et dans les médias ? Quelle est la part des Noirs et des autochtones dans les diplômés de l'enseignement supérieur ? Quelle est la part dans l'indice de population pauvre des Noirs et des autochtones ? Quelles sont leurs proportions dans les emplois les moins qualifiés ? Où vivent-ils et dans quel type d'habitat ? Quel rapport entretiennent-ils avec l'ordre public ?

La présence de Noirs et d'autochtones au sein du gouvernement fédéral a toujours été, depuis l'avènement de la République en 1889, symbolique. Elle l'est restée après la restauration de la démocratie en 1985. Les postes de ministre de l'Égalité raciale, ou parfois celui de ministre des Sports et de la Culture, ont été traditionnellement occupés par des Noirs. Mais il n'y a jamais eu de Noir titulaire d'un portefeuille régalien. Le même constat peut être fait en ce qui concerne la haute fonction publique. On peut citer nommément tel juge du tribunal suprême, ou tel diplomate. Mais ces figures masquent mal l'absence de Noirs et d'autochtones dans l'administration centrale.

La représentation nationale, les députés, les sénateurs, les maires sont exceptionnellement non blancs, y compris à Salvador de Bahia, ville majoritairement noire au nord-est du Brésil. Aux législatives de 2018, sur 513 députés élus, 104 se sont déclarés Métis et 21 Noirs, soit 24,3% du total. Par ailleurs, une députée indienne a fait son entrée au Parlement et 25,9% de nouveaux sénateurs

se sont identifiés comme afro-descendants.

Il y a des intellectuels, des écrivains noirs, mais ils peinent à se voir reconnaître un droit d'accès à l'institutionnalité. Les délégations d'écrivains représentant le Brésil aux grandes foires internationales du livre sont très majoritairement blanches. Les organisateurs de la Foire de Francfort s'en étaient inquiétés il y a quelques années, en 2013, forçant l'inclusion de quelques auteurs noirs. L'Académie brésilienne des lettres compte quarante membres, dont trente-neuf Blancs. Quand, en 2018, l'écrivaine noire Conceição Evaristo, traduite en allemand, anglais, espagnol et français, y a présenté sa candidature, elle a obtenu, le 30 août 2018, une voix sur quarante.

De façon plus générale, la place occupée par les Noirs dans l'espace scolaire et universitaire est, en dépit des dispositifs correctifs adoptés, subalterne. L'analphabétisme est encore majoritairement une affaire de Noirs. 8,9% des Noirs de plus de quinze ans sont analphabètes, selon les données publiées par l'IBGE le 15 juillet 2020. 71,7% des jeunes ayant abandonné l'école, selon la même source, sont noirs et métis. Ce chiffre est à rapprocher de ceux publiés par l'Unicef signalant que 64,1% des enfants brésiliens contraints de travailler sont noirs. Les étudiants noirs sont encore sous-représentés, même si l'on a pu noter ces dernières années un rattrapage indéniable. L'IBGE a, en effet, indiqué que pour la première fois, en 2018, la majorité des étudiants, soit 50,3%, était afro-descendante. Mais que si 55,6% des 18-24 ans noirs suivaient un cursus universitaire, le chiffre correspondant pour les Blancs était de 78,8%.

Cette sous-scolarisation s'accompagne d'une sur-représentation des populations noires dans les emplois les moins qualifiés, avec une présence massive dans le service à la personne, la domesticité. Les salaires perçus sont donc moindres que ceux des Blancs. Le 19 novembre 2019, l'IBGE signalait que le salaire moyen d'un Blanc était de 3617 reals, celui d'un Noir de 1666 reals, et celui d'un Métis de 1690 reals.

L'habitat de ces populations est un habitat dégradé. Les quartiers de *favelas*, zones résidentielles déficitaires en équipements publics, sont majoritairement peuplés de Noirs et de Métis. Ils constituent des ghettos sociaux et raciaux tout comme leur revers, les « quartiers fermés », habités par les Blancs des catégories moyennes et aisées. La santé est également un espace de discrimination. Les Noirs ont un risque d'exposition au coronavirus soixante-deux fois plus élevé que les Blancs, selon l'IBGE. Le taux de mortalité des Noirs peu scolarisés lié à la Covid-19 est de 80,35%, contre 19,65% pour les Blancs ayant fait des études longues. La conclusion tirée par la sociologue féministe et antiraciste, Sueli Carneiro, est que « la pauvreté a une couleur au Brésil ».

Le rattrapage en termes d'éducation et la reconnaissance d'une participation à l'identité nationale peinent à être admis par la minorité blanche, ou qui se considère comme telle. Le vandalisme de monuments représentatifs de la culture afro-brésilienne est fréquent ; la diabolisation chrétienne évangéliste des religions candomblé et umbanda est assortie parfois de la destruction de leurs temples. Ces violences s'accompagnent parfois d'agressions verbales et physiques ou de comportements signalant une hiérarchie comportementale liée à la couleur de peau. La lecture des faits divers est de ce point de vue instructive.

De façon plus systémique et dans une impunité quasiment totale, les forces de l'ordre, et plus particulièrement les polices militaires, placées depuis 1988 sous la tutelle des gouverneurs, tuent les suspects noirs, ou supposés tels, et souvent leur entourage familial ou leur voisinage. Les chiffres sont élevés et les circonstances de ces homicides policiers sont souvent dramatiques. Pour mémoire, sur 6220 personnes tuées par la police brésilienne en 2019, 75% étaient noires. Les chiffres correspondant pour la ville de Rio de Janeiro sont de 1423 victimes noires sur un total de 1814.

Racisme brésilien : un racisme caché et/ou ignoré

Le silence médiatique international mais aussi très largement au niveau brésilien sur cette réalité est incontestable et paradoxal. Incontestable parce que le sujet est peu ou pas traité. Paradoxal, dans la mesure où le racisme est universellement dénoncé au nom de la déontologie médiatique.

La conjoncture brésilienne a été, ces derniers mois, relativement bien couverte par la presse internationale. Le président brésilien, Jair Bolsonaro, a été souvent critiqué pour sa gestion jugée calamiteuse de la crise du coronavirus, pour ses propos fascisants et pour ses réticences à combattre la déforestation de l'Amazonie. La seule référence au racisme structurel brésilien, exacerbé par le chef de l'État, concerne l'abandon, indéniable, dans lequel est laissée la population autochtone. À plusieurs reprises, le sujet a été couplé à celui de la pandémie de la Covid-19 pour signaler l'impact de la maladie dans les communautés indigènes. En revanche, pratiquement rien n'a été écrit ou filmé sur les victimes noires, les plus nombreuses, du coronavirus, redoutablement actif dans les *favelas* des grandes villes.

Le 14 juillet 2020, RFI et de nombreux médias français ont fait état d'une bavure policière à São Paulo, révélatrice d'un autre paradoxe. Une femme noire, selon l'information diffusée, aurait été molestée par des policiers ayant usé des mêmes méthodes d'arrestation que leurs homologues des États-Unis, à l'origine de la mort de George Floyd. Pourtant, des dizaines de Noirs ont été tués par la police de São Paulo depuis un an. Des milliers, on l'a vu, au Brésil. On peut noter que la mention d'un

phénomène brésilien, pourtant massif, et susceptible d'alerter les médias sensibles à cette problématique, s'est faite à la suite d'événements racistes qui ont eu lieu aux États-Unis.

Cela démontre la puissance et le contrôle des informations car les victimes nord-américaines atteintes dans leur droits humains bénéficient au Brésil, comme en France et dans le reste du monde, d'un écho important, reléguant les autres injustices commises dans des zones médiatiques périphériques. De la même façon que l'appellation « Amérique » a été monopolisée par les États-Unis, un « Afro-Américain » est universellement entendu comme un ressortissant des États-Unis d'origine africaine. Avec comme retombée logique, mais paradoxale s'agissant des médias, d'effacer la réalité d'un continent où 90% des Afro-Américains sont citoyens de pays latino-américains et caribéens.

Paradoxe supplémentaire : cette approche est acceptée par les médias brésiliens, représentatifs de la culture dominante, qui, historiquement, a retardé la reconnaissance d'une réalité noire majoritaire. Ainsi, en traitant du racisme aux États-Unis, ils peuvent contourner le quotidien discriminatoire brésilien. La chaîne Globo, groupe multimédia dominant, a organisé pour la première fois de son histoire, le 3 juin 2020, un débat sur le racisme avec des intervenants noirs, à l'occasion du meurtre de George Floyd aux États-Unis.

Généralement, la dénégation de la ségrégation noire est compensée par un activisme universel dénonçant le sort réservé aux communautés autochtones, et ce au Brésil comme dans le reste du monde. Cette mobilisation est incontestablement bienvenue et nécessaire, compte tenu de la situation de ces populations. Elle présente, par ailleurs, un double intérêt. D'une part, parce qu'à la différence des Noirs, majoritaires au Brésil, les indigènes, peu nombreux et vivant en grande partie dans des réserves, ne participent que marginalement à la lutte des « places ». D'autre part, la thématique des peuples premiers et leur défense, puisant dans l'indianisme romantique qui, au XIX^{e} siècle, cherchait à doter le Brésil d'un occidentalisme créole, permet aux élites intellectuelles blanches, libérales, de se joindre au mouvement de leurs homologues nord-américains et européens.

En raison du confort moral et social assuré par le scénario dominant, minimisant la réalité afro-américaine latino et caribéenne, et en raison de l'intérêt qu'ont pu y trouver la grande presse, les universitaires et les acteurs politiques brésiliens installés, on a assisté, du fait de la maîtrise des canaux mondialisés de l'information par les États-Unis, à la perpétuation « naturelle » de l'effacement médiatique des Afro-Brésiliens et de leurs 5000 victimes des forces de police pour la seule année 2019.

La « société du spectacle » brésilienne et internationale, les récits qu'elle diffuse, massivement, empêchent paradoxalement les Noirs, au Brésil comme ailleurs, d'accéder au monde citoyen des valeurs partagées, et de voir leur vécu reconnu.

Comprendre le racisme brésilien

Le racisme brésilien n'a rien d'institutionnel, il est structurel, ancré dans un inconscient collectif historique. Masqué par l'esprit des médias et un code social discriminant, il est perçu comme allant de soi. Mais d'où vient-il ? Et comment en comprendre l'origine et la perpétuation sournoise ?

L'histoire du Brésil, comme celle de toutes les Amériques, est celle d'une spoliation – spoliation des terres, spoliation des mémoires – par ses derniers conquérants venus d'Europe. Mais, à la différence de l'écrasante majorité des colonies africaines, les indépendances américaines ont été le fait d'élites blanches et assimilées, créoles. Ces « Blancs pays » ont mis à l'écart, le plus souvent par la force des armes, les Blancs métropolitains, Anglais aux États-Unis, Espagnols du Mexique à l'Argentine. Au Brésil, les armes ont peu parlé. L'arrangement s'est fait en famille, avec des chassés-croisés monarchiques entre Rio et Lisbonne. Tout au long de leur affrontement, les « Blancs pays » et les métropolitains ont instrumentalisé les masses indiennes et noires pour régler leurs différends.

Les peuples indigènes ont perdu avec les indépendances le recours minimal à la protection royale dont ils pouvaient bénéficier. Guerres indiennes en Argentine, aux États-Unis, et en Uruguay, semi-esclavagisme dans les pays andins et au Mexique, ont ôté au nom des Lumières et de la civilisation toute opportunité de réhabilitation à ces populations autochtones, souvent au prix de leur vie. Les pays colonisés dont l'économie reposait sur les plantations, en utilisant des esclaves africains, ont perpétué cette forme d'exploitation humaine parfois très tard – 1865 aux États-Unis, 1888 au Brésil. L'abolition de l'esclavage a supprimé la forme institutionnelle de la discrimination moralement la plus abjecte. Mais aucune mesure de réparation matérielle, morale ou historique n'a été envisagée. Les mentalités hiérarchisant le rapport racial et social sont restées immuables. Dès les abolitions, ce sont par exemple les maîtres qui ont reçu une indemnisation financière pour compenser la perte en capital de leur cheptel humain. Au Brésil, on a effacé la mémoire de l'esclavage. Les archives, les contrats d'achat et de vente d'esclaves ont été brûlées.

« La libération des esclaves n'a pas apporté de libération effective. L'égalité affirmée dans la loi était dans les faits niée. » Le droit de vote conditionné à la capacité de lire et d'écrire a écarté de fait les anciens esclaves et leurs descendants, on l'a vu, jusqu'en 1988. Au nom de leurs valeurs suprématistes, culturelles et sociales, les anciens maîtres esclavagistes ont privilégié l'importation

d'une main-d'œuvre extérieure blanche, de préférence, et japonaise. Ils ont abandonné leurs anciens esclaves et importé une main-d'œuvre libre, allemande, espagnole italienne, portugaise, syro-libanaise. L'enseignement, la littérature, l'esprit public ont inventé l'histoire d'un pays blanc, éclairé par l'Europe, doté d'une aura bienfaisante héritée de populations autochtones, dont les descendants étaient par ailleurs parqués aux frontières de la civilisation.

Les Noirs, évoqués sous forme de fantasmes sexués, de menace latente, ont été contraints de chercher dans les métropoles des travaux d'asservis : portefaix, domestiques, petit personnel au service de l'élite. Cette pyramide sociale et les valeurs justificatives qui l'accompagnent se sont perpétuées jusqu'aux abords du XXI^{e} siècle. La démocratie raciale, fruit d'un métissage présenté comme consenti entre femme noire esclave et maître blanc, théorisée en 1936 par Gilberto Freyre, a joué littéralement le rôle d'un cache-sexe validant la perpétuation du pouvoir créole blanc. La démocratie raciale a été adoptée comme idéologie officielle par « l'État nouveau » de Getulio Vargas et, plus tard, par la dictature militaire. Les sociologues Florestan Fernandes et Jessé Souza ont dénoncé le caractère séduisant mais trompeur de la « démocratie raciale ». Ils ont proposé une interprétation de la société brésilienne héritée de l'esclavage de plantation, qui structure encore aujourd'hui les hiérarchies sociales, en associant de façon originale classe et race. Avec, au sommet de la pyramide, les élites blanches, riches et éduquées, tout en bas les Noirs pauvres, en situation de discrimination culturelle et sociale, et, entre les deux, les « petits Blancs », principalement riches de leur couleur de peau. Jair Bolsonaro est l'un des leurs. Le 5 avril 2017, il a, pendant sa campagne électorale présidentielle, fait le commentaire suivant au sujet des Noirs des *quilombos* : « Ils ne servent à rien, même pas à procréer. »

« L'esclavage, a écrit de façon imagée et expressive Jessé Souza, est notre berceau ». Il permet de comprendre le pourquoi, selon Florestan Fernandes, « du dilemme racial brésilien, [...] contraste entre normes idéales [...] et comportements effectifs exclusivistes tendant à la subalternisation du "noir" et du "mulâtre" ».